

**Saison : 2018 – 2019**

**Ski de randonnée nordique (Les Saisies)**  
**Samedi 16 mars 2019 et dimanche 17 mars 2019**  
Michel Diamantis

A 1600 m, le ski nordique face au Mont Blanc est une expérience à ne pas manquer !  
Le Col des Saisies, traditionnellement bien enneigé, constitue un passage entre la vallée du Beaufortain et le Val d'Arly, mais aussi un trait d'union entre les départements de la Savoie et de la Haute Savoie. Face au Mont Blanc, le panorama depuis la station et les pistes de ski est grandiose.  
Le domaine des Saisies et ses 136 km de pistes de classique et de skating est mondialement connu depuis les Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville en 1992.  
Nous vous proposons sur ce week-end du ski de fond encadré (sauf pour le groupe « ski libre »), du ski de randonnée nordique ou une initiation au télémark.



**ANIMATEURS**

Initiation télémark (19-F35) — Dany Pinard  
Classique niveau 1 (19-F36) — Olivier Renault  
Skating niveau 1 (19-F37) — Bernadette P.  
Skating niveau 2 (19-F38) — Isabelle Réal  
Randonnée nordique (19-F39) — Michel Diamantis

Ski libre (19-F40) — Autonomes avec coordinateur

Vous pouvez contacter les encadrants par le [KiFaiKoi](#). Voir les différents [niveaux des sorties](#) de ski nordique. Il est toujours possible d'envisager un changement de groupe durant le week-end avec l'accord des encadrants concernés.

**RENDEZ-VOUS** : Porte d'Orléans le vendredi 15 mars 2019 à 21h. Chargement des bagages dans les soutes. Départ au plus tard 30 minutes après cet horaire.

**VOYAGE** : Car couchettes à l'aller et au retour, arrivée à Paris le lundi matin à 5h30 pour les premiers métros. Chef(s) de car : Isabelle Réal, Michel Diamantis  
Contact chef de car : + 33 6 58 82 51 54 (Isabelle)  
Compagnie de car : Chaumont

### ÉQUIPEMENT

**Il est indispensable d'avoir son matériel de ski de rando nordique** (ski avec carres affûtés, peaux de phoque, bâtons avec grosses rondelles, chaussures). **Il ne sera pas possible d'en louer sur place**. Prévoir par ailleurs l'équipement complet de ski de fond : bonnet, gants, lunettes, coupe-vent, sous-vêtements chauds et petit sac à dos.

**Niveau : 2 de SRN** : entre 4 et 7 heures de ski, plus de 20 km, tout type de neige, dénivelé 600 m, maîtrise des descentes, hors routes. Amener votre pack de sécurité neige-avalanche (DVA avec piles neuves, pelle, sonde).

**Pour le car couchettes nous vous conseillons d'apporter un sac de couchage léger**. Des boules quies sont également bienvenues.

### PARTICIPATION AUX FRAIS

**Tarif standard : 208 €**

**Tarif spécial jeunes** (moins de 26 ans) : **178 €**

**Repas inclus** : Petits déjeuners et dîners du samedi et du dimanche.

**Non inclus** : Repas du samedi et dimanche midi. **Pensez à apporter le(s) pique-nique(s) manquant(s) éventuellement.**

**Forfaits de ski de fond** : Prévoir un peu de monnaie (6 €) pour une remontée mécanique éventuelle.

**Hébergement** : Comme l'an dernier nous serons hébergés au chalet Les Pieux à Crest-Voland. Le car nous emmènera au départ des pistes et viendra nous y rechercher. Le chalet a été entièrement rénové cet été. Les draps sont fournis, mais pas les serviettes de toilette (chambres partagées).

### INSCRIPTION

La demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne. Les places seront attribuées à partir du 31/01/2019, selon les règles de priorité du club.

Vous devez être membre du Club d'Ile-de-France ou du CAF-CIHM (maximum deux sorties par an pour les adhérents du CAF-CIHM).

A plus de 30 jours du départ vous pouvez souscrire une assurance annulation lors de votre inscription qui vous couvre au cas où vous soyez obligé d'annuler votre sortie. A envisager lors de votre inscription ainsi que les conditions de remboursement et les motifs couverts. Franchise de 30€. Vous pouvez par ailleurs retrouver

l'essentiel des [règles d'inscription et d'annulation ici](#).

### **INFOS NEIGE**

En cas de manque de neige, nous ne pourrions sans doute pas annuler la sortie, les engagements financiers étant trop importants. Vous pourrez alors pratiquer sur place, librement, une activité alternative : randonnée pédestre, raquettes à neige, vélo, marche nordique ou autre suivant les ressources de la station.